FORMATION SAMA (Secrétaire Assistant Médico-Administratif)

Activité type	FICHES COMPETENCES PROFESSIONNELLES	CONTENU
1	N°1: Accueillir, renseigner et orienter un patient	 Accueil physique et téléphonique du patient en appliquant la procédure d'accueil en vigueur Renseigner et orienter le patient et/ou le public, répondre à la demande, adapter sa posture et savoir gérer les situations conflictuelles ou d'urgence Le secret professionnel et médical, les règles de confidentialité et d'identitovigilance sont respectées, connaissance des droits du patient Faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'accessibilité des lieux Utiliser le vocabulaire de base de l'anglais d'accueil
	N°2 : Gérer les plannings et les agendas des professionnels de santé	 Planifier les activités et les rendez-vous conformément aux procédures ou aux consignes Utiliser les outils numériques, de communication, les logiciels métiers et de planification La traçabilité des rendez-vous est réalisée, en respectant les disponibilités des professionnels
	N°3 : Réaliser la prise en charge administrative et financière du patient	 Assurer la constitution du dossier administratif du patient, enregistrer les informations et numériser les documents administratifs dans le logiciel métier Utiliser le système de facturation et réaliser la télétransmission aux organismes d'assurance maladie ou aux organismes de complémentaire santé Les opérations d'encaissement des actes médicaux sont réalisées Les procédures internes et les règles d'identitovigilance sont respectées
	N°4 : Transmettre par écrit des informations administratives et médicales à l'interne et à l'externe	 Transmettre les informations administratives et médicales aux différents interlocuteurs, en respectant le secret professionnel, médical ainsi que les règles de confidentialité et d'identitovigilance Assurer la traçabilité des informations transmises par écrit, ainsi que leur fiabilité
2	N°5 : Assurer le suivi médico-administratif du dossier patient	 Constitution et mise à jour du dossier médical du patient après vérification de l'exactitude des informations, numériser, nommer et enregistrer, classer et archiver les documents Appliquer les règles d'identitovigilance et respecter les procédures internes Respecter les droits du patient, le secret professionnel et médical, les règles de confidentialité Pour la continuité des soins, prendre les rendez-vous et transmettre les informations et documents
	N°6 : Transcrire, vérifier et mettre en forme des documents médicaux	 Produire des documents professionnels en utilisant les logiciels et les supports appropriés La terminologie spécialisée est exacte, les règles d'orthographe et de grammaire sont respectées Les procédures et délais sont respectés, les documents sont présentés selon les normes professionnelles Transmettre les informations au patient ou au professionnel de santé, sous la forme requise, matérialisée ou dématérialisée, en tenant compte des délais légaux
	N°7 : Renseigner sur l'accès au dossier médical du patient ou préparer les éléments	 Informer sur la procédure réglementaire d'accès au dossier médical et/ou orienter le demandeur vers le service compétent, préparer ou récupérer les informations communicables Respecter la protection des données personnelles et le secret professionnel

Activité type n°1 : Assurer l'accueil du patient et les activités administratives courantes d'une structure médicale Activité type n°2 : Assister les professionnels de santé d'une structure médicale dans le suivi et la coordination du parcours du patient